



**LE NIGER A TRAVERS SA PRESSE
DU 27 DECEMBRE 2010 AU 02 JANVIER 2011**

SOMMAIRE

INTERNATIONAL

Côte d'Ivoire

COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE

Chine

Japon

POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

CSRD

Gouvernement

Conseil Consultatif National

Inspection Générale d'Etat

CLDEFF

CNDP

PARTIS POLITIQUES – ASSOCIATIONS - SYNDICATS

MNSD Nassara

RDP Jama'a

Candidats indépendants aux élections présidentielles

PPN/RDA

SOCIETE

Médias

Santé

Justice

ECONOMIE

NIGELEC

CULTURE - SPORT

Lutte traditionnelle

Arts plastiques

INTERNATIONAL

Côte d'Ivoire

- Le Chef de l'Etat, le Général Salou Djibo, a pris part en qualité d'observateur, le 24 décembre à Abuja (Nigeria), à la session extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO consacrée à la situation en Côte d'Ivoire, *Le Sahel (27/12/10)*. A l'issue de la session, les Chefs d'Etat ont réitéré leur position à l'égard du statut « non négociable », précise la déclaration, de M. Ouattara comme Président de la République de Côte d'Ivoire. Ils ont exhorté M. Laurent Gbagbo « à faire une sortie pacifique », grâce à l'intervention d'une délégation spéciale de haut niveau en Côte d'Ivoire. « En cas de rejet de cette demande non négociable par M. Gbagbo, conclut la déclaration, la communauté n'aura d'autre choix que de prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'usage de la force légitime pour réaliser les aspirations du peuple ivoirien ».

- La mission des Chefs d'Etat dépêchée en Côte d'Ivoire le 28 décembre « n'a rien donné », précise *Le Républicain (30/12/10)*. M. Boni Yayi (Bénin), M. Ernest Koroma (Sierra Leone) et M. Pedro Pires (Capvert) avaient pourtant été choisis « sur la base de leurs affinités et complicités qui les lient » à M. Laurent Gbagbo. Les trois Chefs d'Etat ont tenté une nouvelle médiation le 3 janvier 2011. « Vont-ils faire entendre raison et quitter le pouvoir à Laurent Gbagbo et ses proches ? C'est pour l'heure la seule voie de sortie honorable », conclut l'auteur.

COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE

Chine

« La Chine mobilise 6 milliards de Fcfa pour le financements de plusieurs projets », *Le Sahel (30/12/10)*. La ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'étranger, Mme Touré Aminatou Maïga et l'ambassadeur de la République Populaire de Chine au Niger, S.Exc. M. Xia Huang, ont signé, le 29 décembre, une convention de coopération économique et technique pour le financement de plusieurs projets qui restent encore à définir d'un commun accord entre les deux gouvernements.

Japon

« Le Japon accorde au Niger une aide humanitaire d'urgence de 4 milliards », annonce *Le Républicain (30/12/10)*. L'aide accordée sera gérée par l'UNICEF et le PAM, dans le cadre du budget supplémentaire de l'année fiscale 2010 accordée aux pays subsahariens.

POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

CSRD

- Le Général Salou Djibo, Président du CSRD, Chef de l'Etat, a reçu en audience, le 28 décembre le Secrétaire général de la CEN SAD, M. Mohamed El Madani Al Azari, pour évoquer les réformes de la CEN SAD et le processus électoral au Niger, *Le Sahel (29/12/10)*. « Nous souhaitons que ces élections se tiennent dans le calme. Pour cela, il va falloir que tout le monde soit tolérant et que chacun accepte les résultats des urnes, surtout quand on voit ce qui se passe ailleurs », a déclaré M. El Madani, au nom du Général Muammar Kadhafi.

- Le Chef de l'Etat a signé, le même jour, une ordonnance portant code électoral et un décret portant convocation du Corps électoral pour les élections législatives, *Le Sahel (29/12/10)*. La campagne électorale pour ce scrutin s'étendra du 15 au 29 janvier 2011.

- Le Chef de l'Etat, le Général Salou Djibo, s'est adressé à la Nation, le 31 décembre à l'occasion de l'ouverture de la campagne électorale pour les élections régionales et locales, exhortant « les uns et les autres à procéder, le moment venu, à un choix lucide et responsable de ceux qui seront chargés de concevoir les solutions les plus appropriées aux problèmes qui se posent au niveau local », *Sahel*

Dimanche (31/12/10). Il a, par ailleurs, demandé à ceux qui ne seront pas élus « d'accepter leur défaite » et aux vainqueurs « d'avoir la victoire modeste ». « C'est seulement en se comportant ainsi que les uns et les autres pourront contribuer à l'enracinement de la démocratie dans notre pays », a-t-il conclu.

Gouvernement

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires religieuses, M. Cissé Ousmane, a présidé, le 30 décembre, aux côtés du président et des membres de la CENI, un atelier de formation des présidents des Commissions électorales locales, en vue du scrutin du 8 janvier prochain, **Sahel Dimanche (31/12/10).**

Conseil Consultatif National

M. Marou Amadou a présidé, le 24 décembre, la conférence-débat du Cercle d'idées pour le Développement Economique du Niger, réunissant au Palais des Congrès les acteurs des partis politiques et de la société civile nigérienne, **Le Sahel (28/12/10).**

Inspection Générale d'Etat

M. Gabriel Martin, Inspecteur Général d'Etat, au cours d'un point presse animé le 26 décembre, a dressé le bilan à mi-parcours des travaux de l'Inspection Générale d'Etat, diligentée dans la plupart des institutions de la 6^{ème} République, **Le Sahel (28/12/10).** « Le total des irrégularités financières culmine à plus de 64 milliards de Fcfa dont 57 milliards de détournement et actes assimilés et 7 milliards de droits fiscaux compromis », a déclaré M. Martin. Diverses missions ont été déployées, notamment à la Présidence de la République, à l'Assemblée nationale et à la primature. L'Inspecteur Général d'Etat a particulièrement indexé, au cours de son exposé, l'ancien ministre du Développement agricole, la Direction centrale du Génie militaire, le HCCT, le CESOC, l'ancienne CENI, la Direction centrale de l'Intendance militaire, l'Autorité de régulation multisectorielle, le CAADIE, le ministère des Mines et de l'Energie, la SPEN, la Nigelec... Les rapports d'inspection ont été adressés à la Commission de moralisation ou à la justice selon les cas, et incriminent 2.069 personnes au titre de diverses malversations financières. M. Gabriel Martin a enfin apporté quelques précisions concernant les personnalités politiques de premier plan. Ainsi, MM. Hamid Algabid et Amadou Cheiffou sont respectivement cités dans les rapports du HCCT et du CESOC. M. Mahamane Ousmane a été cité dans le rapport de l'Assemblée nationale, transmis depuis plusieurs mois à la Commission de moralisation. « Un rapport a récemment été transmis à M. Seyni Omar avec un délai légal pour formuler ses observations ». Quant à M. Hama Amadou, il ne figure dans aucun rapport à titre personnel, toutefois, précise M. Martin, « l'inspection se poursuit à la primature ». Aucun rapport ne concerne M. Mahamadou Issoufou, M. Adamou Boubacar Cissé, ni M. Ousmane Issoufou Oubandawaki, également candidats aux prochaines élections présidentielles. L'ancien Président de la République, M. Mamadou Tandja, pour sa part, est cité dans plusieurs dossiers qui ont été « transmis aux autorités compétentes ».

« Il apparaît très clairement que les présidentielles 2011 vont être disputées par deux catégories de clients : les candidats à dossier et les candidats sans dossiers », commente **La Roue de l'Histoire (29/12/10).**

CLDEFF

Le président de la Commission de lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale a tenu un point de presse, le 26 décembre, sur le bilan à mi-parcours des travaux de la Commission, **Le Sahel (29/12/10).** « 50 dossiers reçus et traités, 34 remis à la justice et beaucoup d'autres en cours de traitement », titre le journal. « Il n'existe aucun rapport non traité à la commission », a souligné M. Abdoukarim Mossi qui compte aujourd'hui sur la justice et la presse pour consolider sa mission.

CNDP

Le Conseil national de dialogue politique (CNDP) s'est réuni le 28 décembre sous la présidence du ministre de l'Intérieur, M. Cissé Ousmane, à propos de l'audit du fichier électoral par les experts de l'OIF, **Le Sahel (29/12/10).**

PARTIS POLITIQUES – ASSOCIATIONS - SYNDICATS

MNSD Nassara

- « Des anciens militants du MNSD Nassara regagnent le parti [d'autres] rejoignent le PNDS Tarraya », annonce *La Griffes* (27/12/10).

- « La justice annule le congrès de Tillabéry », le 29 décembre dernier, titre *Le Républicain* (30/12/10). M. Tahirou Guimba et ses partisans, rappelle le journal, « s'étaient vu empêcher d'accéder à la salle du congrès par les partisans de Seyni Oumarou ». Alors empêché de défendre sa propre candidature à la présidence du parti, il avait saisi les tribunaux. Le congrès a donc été annulé par le juge, « ainsi que toutes les résolutions qui en sont issues », précise l'auteur. L'aile de M. Seyni Oumarou, affirmant que ce verdict n'aura aucune conséquence sur la candidature de ce dernier aux présidentielles, a tout de même décidé de faire appel de la décision.

- « Même si l'éligibilité du président du MNSD n'est pas remise en cause, ce verdict vient affaiblir davantage l'ancien parti de Hama Amadou et de Mamadou Tandja », estime *Le Courrier* (30/12/10). « En termes clairs, le verdict du tribunal indique que le MNSD n'a plus de bureau, il ouvre désormais la vacance de la présidence du parti », précise *La Roue de l'Histoire* (29/12/10).

RDP Jama'a

« Volte face troublant du candidat du parti », titre *La Griffes* (27/12/10). « Investi par son parti, M. Hamid Algabid n'a pas fait acte de candidature ». Le RDP ne sera donc pas représenté aux prochaines élections présidentielles. Selon le Secrétaire général du parti, M. Hamid Algabid se serait retiré de la course pour des raisons de santé.

Candidats indépendants aux élections présidentielles

« Première grande sortie du Dr Abdoulaye Amadou Traore, le 26 décembre 2010 », *La Source* (27/12/10). Le candidat indépendant a choisi d'articuler son programme autour des problématiques de la sécurité alimentaire, de l'éducation, de l'emploi, de la promotion des femmes, de la promotion de la démocratie, du développement rural et urbain et de l'extension des réseaux électriques et routiers, précise le journal. « Première grande sortie publique qui fait impression », commente *La Roue de l'Histoire* (29/12/10).

PPN/RDA

Le Parti progressiste nigérien, section du Rassemblement démocrate africain a déclaré soutenir, le 19 décembre, lors d'un congrès extraordinaire, M. Mahamadou Issoufou (PNDS) aux élections présidentielles, *La Différence* (29/12/10). M. Sanoussi Tambari Jackou, invité au Congrès, s'est également exprimé en ce sens, précisant toutefois qu'il s'agit d'un « soutien de principe », sans « aucun engagement » ni « accord politique ».

SOCIETE

Médias

- Le ministère de la Communication a organisé, les 21 et 22 décembre, un atelier de formation des journalistes sur « l'éthique et la déontologie des médias », *La Griffes* (27/12/10).

- La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), l'Observatoire National de la Communication (ONC), en collaboration avec la Fondation internationale pour les systèmes électoraux et l'USAID, ont organisé cette semaine un atelier d'échange « Médias et processus électoral au Niger », *Le Sahel* (30/12/10).

Santé

« Situation nutritionnelle des enfants au Niger : le gouvernement et les partenaires tirent la sonnette d'alarme », titre *Le Sahel* (30/12/10). Dans un communiqué conjoint diffusé le 16 décembre, le

gouvernement nigérien, l'UNICEF et le PAM ont publié les résultats d'une enquête récente montrant que la malnutrition aigüe globale chez les enfants de moins de 5 ans demeure au dessus du seuil d'urgence de 15 %, pour 5 régions du pays et ce malgré la bonne saison agro-pastorale 2010. Plus d'un quart des enfants de moins de deux ans sont cernés, tandis que 7% d'entre eux souffrent de malnutrition aigüe sévère. « Chaque semaine, des milliers d'enfants malades continuent d'arriver aux centres de santé, ce qui démontre une fois encore que nous devons nous attaquer sérieusement aux causes profondes de la malnutrition », a indiqué le représentant du PAM au Niger, M. Richard Verbeek. « La bataille contre la malnutrition est loin d'être gagnée et nous devons poursuivre nos efforts pour une solution durable à ce problème », a-t-il conclu.

Justice

- « Modification du Code de justice militaire : l'imminence d'un procès militaire », titre *Le Républicain (30/12/10)*. Selon le journal, la récente modification du code de justice militaire permettra certainement d'inculper les militaires arrêtés le 15 octobre dernier pour atteinte à la sûreté de l'Etat et tentative d'assassinat. Depuis leur arrestation, les Colonels Bagué, Sidikou, Diallo, Mossi et le Lieutenant-colonel Sanda « sont gardés sans avoir été inculpés officiellement », souligne l'auteur.

- « Foukori Ibrahim cherche une mise en liberté provisoire », *Le Courrier (30/12/10)*. L'ancien trésorier général, Siddo El Hadj aurait également sollicité la justice pour une mise en liberté provisoire sous caution, rapporte le journal.

ECONOMIE

NIGELEC

Une délégation de haut rang, composée de la ministre des Mines et de l'Energie, Mme Salamatou Gourouza, du représentant de la ministre des Affaires Etrangères et des hauts responsables de la NIGELEC a séjourné, du 20 au 21 décembre à Abuja (Nigeria), pour la négociation de nouveaux accords de coopération entre les deux pays, notamment entre la Power Holding Company of Nigeria (PHCN) et la NIGELEC, *La Roue de l'Histoire (29/12/10)*. Le contrat qui liait les deux sociétés pour la fourniture d'électricité au Niger est arrivé à son terme depuis 2007, mais le Nigeria a continué à fournir de l'électricité au Niger malgré le vide juridique, explique l'auteur. Le nouvel accord de coopération entre la PHCN et la NIGELEC a été conclu pour trois ans, a précisé M. Noma Kaka, administrateur délégué de la NIGELEC, indiquant qu'« une éventuelle révision tarifaire sera reportée à plus tard ».

CULTURE - SPORT

Lutte traditionnelle

« Oumarou Ali Bindigao remporte le sabre de la 32^{ème} édition du championnat national de lutte traditionnelle », *Le Sahel (27/12/10)*.

Arts plastiques

La ministre de la Communication, des NTIC et de la Culture, Mme Takoubakoye Aminata Boureima, a procédé, le 25 décembre, au lancement officiel de la 1^{ère} édition de la semaine nationale des arts plastiques, *Le Sahel (27/12/10)*. Cette 1^{ère} édition a rassemblé des artistes peintres et des sculpteurs de Niamey, Dosso, Tahoua et Maradi.